



Giving Tuesday : un fonds d'urgence lancé par Alliance Urgences pour répondre aux futures crises humanitaires

(Paris, le 28 novembre 2022) Le 29 novembre 2022, à l'occasion de la Journée mondiale de la générosité et de la solidarité, appelée aussi Giving Tuesday, Alliance Urgences, association qui regroupe 6 ONG de terrain (Action Contre la Faim, Care France, Handicap International, Médecins du Monde, Plan International France, Solidarités International), lance une collecte de fonds de réponse rapide aux urgences humanitaires : le fonds d'urgence.

Créé aux États-Unis en 2012, Giving Tuesday a lieu chaque année le mardi suivant Thanksgiving. Devenue un mouvement mondial, cette journée a pour but d'encourager et de soutenir les initiatives promouvant la générosité et l'altruisme. Alliance Urgences saisit cette opportunité pour lancer son Fonds d'urgence qui permettra, en cas de crise humanitaire, d'allouer à ses membres les fonds nécessaires à des actions d'intervention rapide, dans le cadre de programmes définis pour la crise concernée.

« Un des éléments majeurs dans la réponse humanitaire lors d'une urgence, c'est la rapidité de l'intervention auprès des populations. Grâce à la générosité de nos donateurs via le fonds d'urgence, nous pourrions rassembler les ressources financières nécessaires au déclenchement d'une action immédiate permettant d'assurer les premiers secours et de répondre aux premiers besoins essentiels » confie Xavier du Crest de Villeneuve, président d'Alliance Urgences.

En soutien au don ponctuel, Alliance Urgences a mis en place le don régulier pour son fonds d'urgence, ce qui permet au donateur de verser chaque mois une somme d'argent choisie qui servira à financer la prochaine urgence. Le don mensuel régulier est éligible aux réductions fiscales déjà en vigueur. ¹

[Retrouvez ici le lien vers la page de don du fonds d'urgence.](#)

6 ONG 1 Clic 1 don : [Allianceurgences.org](https://allianceurgences.org)



Contact presse :

Camille NOZIERES

nozieres@carefrance.org

07 86 00 42 75

¹ Un don donne droit à une réduction de l'impôt sur le revenu égale à **66 %** du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les dons réalisés par des sociétés, la réduction est de **60 %** du montant du don, pris dans la limite de 10 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Notes aux rédactions :

Alliance Urgences est une association dont les membres sont 6 grandes associations humanitaires de terrain : Action Contre la Faim, Care France, Handicap International, Médecins du Monde, Plan International France et Solidarités International. Alliance Urgences a pour mandat de faciliter l'élan de solidarité nationale dans le cadre de situations d'urgence de grande ampleur, en lançant des appels communs à la générosité, relativement à un programme humanitaire qu'elle définit. Sa mission : renforcer significativement la coordination, la rapidité et l'impact de la réponse humanitaire de ses ONG membres pour répondre aux besoins des personnes à qui elles viennent en aide.